

Demande d'aide à l'équipement ménager-mobilier

MAJ 03/21

N° allocataire CAF 71

Votre état civil

Nom et Prénom _____

Nom et Prénom de votre conjoint _____

Votre adresse

Adresse complète _____

Code postal _____ Commune _____

n° de téléphone _____

Adresse mail _____

Votre logement

Locataire

Propriétaire

Hébergé

Cocher les équipements envisagés

appareils de cuisson dont micro-ondes lave-linge réfrigérateur

congélateur sèche-linge lave-vaisselle

mobilier de cuisine mobilier de séjour dont canapé

literie en 90 lit bébé literie en 140

A qui sont destinées la ou les literies ? _____

Joindre un devis détaillé

300 € maximum par équipement

meubles de rangement, bureau, chevet, chaise de bureau

équipement de naissance, (ex :poussette, siège-auto, cosy...), hors textiles, jeux, jouets, décoration

équipement informatique (ordinateur, imprimante, tablette)

Si l'achat de plusieurs articles est envisagé, les classer par ordre de priorité

Priorité 1 : _____

Priorité 2 : _____

Priorité 3 : _____

Priorité 4 : _____

Motifs de ces achats

séparation – date : _____

naissance naissance multiple

logement indécent

sinistre dans votre logement - date : _____

Avez-vous été indemnisé par votre assurance ? (justificatifs à fournir)

sortie d'un centre d'hébergement – date de la sortie : _____

appareil défectueux ou usagé autre (à préciser) : _____

Emplacement réservé à la Caf

CDV AS AFI



Etes-vous accompagné dans le cadre d'une mesure de protection (tutelle, curatelle, Mesure d'Accompagnement Judiciaire, Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) ?

oui non Si oui, avis et signature du Délégué concernant la demande d'aide :
Avis : _____

Date et signature du délégué : _____

Déclaration sur l'honneur

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations effectuées notamment au moyen d'une enquête menée par un agent de contrôle assermenté. La Caf engagera des poursuites pénales à l'encontre de toute personne coupable de fraudes ou de fausses déclarations. La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.554-1, L.835-5 du Code de la Sécurité sociale. Article L.351.13 du Code de la construction et de l'habitation – Article 441.1 du Code Pénal).

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts. Je m'engage à signaler tous les changements de situation la modifiant.

A _____ le _____

La loi 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

CDV AS AFI

